Monsieur le directeur académique des services de l'Education National du Pas de Calais, président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

**Et un de plus !**

De multiples enquêtes, rapports, constats et études, décrivent et dénoncent une dégradation des conditions de travail des enseignants.

Le 18 novembre 2021, M. Gérard Longuet, a présenté un rapport sénatorial, concernant le budget 2022 de l'Education nationale, dans lequel il cible la faible rémunération des carrières et l'organisation du travail comme deux des principaux motifs du manque d'attractivité des métiers de l'enseignement.

En juillet 2018, dans leur rapport sénatorial de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication intitulé « Métier d'enseignant : un cadre rénové pour renouer avec l'attractivité », Max Brisson et Françoise Laborde se demandent qui veut encore devenir prof aujourd'hui. Ils affirment que le métier est marqué par un isolement professionnel. les enseignants sont plus exposés aux facteurs de RPS que les cadres, avec une forte intensité de leur métier, des exigences émotionnelles plus importantes et un manque de soutien hiérarchique et entre collègues, notamment dans le premier degré.

Plus récemment, Une enquête « Qualité de vie des enseignants » du réseau Education et Solidarité de la fondation MGEN parle de dépressions, violences et absence de reconnaissance, insatisfaction au travail, profession davantage exposée aux RPS.

Selon une enquête réalisée par la banque Casden, les personnels de direction parlent de conditions de travail dégradées. Ils ont le sentiment de vivre sous le joug des injonctions hiérarchiques, de devoir s'adapter, si ce n'est au jour le jour, du jour pour le lendemain, étant souvent informés des changements organisationnels liés à la pandémie par les médias la vieille de l'application de ces derniers, voire le jour-même par leur ministre.

Mais ce qui est le plus terrible dans cette souffrance c'est le silence de l'Institution concernant ce nième rapport qui dénonce une fois de plus la dégradation de nos conditions de travail. Christine RENON parlait dans sa lettre d'adieu de sa fatigue, du temps de travail des DE et de la solitude engendrée par cette fonction.

Même si l'on pouvait occulter la situation sanitaire, ces dernières années, enseigner est devenu une tâche éreintante, voire impossible tant les exigences de l'administration écrasent les enseignants. Outre leur mission envers le groupe classe, il leur incombe désormais de gérer l'inclusion scolaire et la multiplication des dispositifs qui lui sont inhérents, l'individualisation des apprentissages, le foisonnement des informations et les remises en question incessantes. Les démissions augmentent et l'EN ne se donne pas les moyens de résoudre ce malaise.
Les violences envers les enseignants se multiplient : lundi une professeure de mathématiques du lycée Montaigne de Paris se fait violemment agresser par l'un de ses élèves. A Roubaix, enseignants et CPE en grève dénoncent l'escalade de la violence au sein leur établissement.

Et une fois plus, les enseignants et les directeurs et les chefs d'établissement sont fortement sollicités par leur hiérarchie dans des procédures sanitaires souvent contradictoires du plan de continuité pédagogique élaboré par l'équipe enseignante, ces mêmes procédures qui devraient être menées par des structures médicales.

On pourrait assimiler cela à la culture de la charrette, pratiquée à l'origine dans les écoles d'architecture, et maintenant à l'éducation nationale : une tradition qui considère que travailler jusqu'à l'épuisement fait intégralement partie de ce métier, alors qu'elle continue de faire des ravages et met en danger la santé des personnels.

Je vous remercie pour votre attention.

***Lionel Saussé,***
***Géraldine Pérépélitza***

***Représentants SNE-SNALC en CHSCTD 62***